

AVANT-PROPOS

Soit, pour commencer, une caricature : en 1928 paraît en France un manuel d'enseignement ménager intitulé *De la méthode ménagère*, qui, en 1969, en était à sa quarantième édition. L'auteur, Paulette Bernège, s'inspire des travaux de deux pionnières de l'enseignement ménager : Mrs. Christine Frederik, auteur d'un livre sur l'installation des cuisines *Le Taylorisme chez soi*, et Dr. Lilian Gilbreth qui « a fait d'importantes études de mouvements amenant à la simplification des tâches dans le domaine ménager ». L'ouvrage de Paulette Bernège s'inscrit dans le courant d'une pratique institutionnalisée, qui vise à augmenter la productivité du travail ménager, de manière à prévenir « les effets néfastes d'un écart entre les revenus dont on dispose et les besoins qu'il faut satisfaire ». Il s'agit de parvenir à une diminution « du prix de revient ménager », à une « différence positive entre le compte des recettes et des dépenses » et, du surplus ainsi capitalisé, former « la richesse nouvelle qui, fixée par les masses, rendra au pays sa véritable force »². Cette organisation « scientifique » du travail ménager, chargée d'inculquer aux ménages le sens de la productivité de la force de travail et le goût de l'épargne s'est lentement dégagée du courant d'éducation domestique de la fin du XIX^e siècle, qui visait à apprendre aux familles ouvrières à s'accommoder de la mise au travail des femmes ; commencé avec la création des salles d'asile dans les années 40, il s'est confirmé au travers des Expositions Universelles de 1855 et 1867 qui comportaient une classe d'objets destinés à « améliorer le sort des classes ouvrières ». Peu à peu, au vocabulaire de la moralisation, s'est substitué celui de l'efficacité et de la rationalisation. Pourtant l'ouvrage de Paulette Bernège ne se préoccupe pas de faire cette généalogie-là ; son

1. Cf. François Marquart, *L'Action Sociale et l'Economie Familiale*, CNAF, 1974.

2. *De la méthode ménagère*. Préface de Jules Herniaux, p. 4.

intitulé annonce d'autres ambitions puisqu'il s'agit de montrer que le moindre des travaux de la ménagère, par exemple celui de la cuisson des aliments, se laisse analyser d'abord comme un problème de méthode. Ainsi la deuxième règle de la méthode cartésienne : « Diviser chacune des difficultés... » peut permettre de distinguer le mode de cuisson, le moyen de procéder à la cuisson, l'appareil de cuisson, la durée de cuisson, le rôle de la cuisson, le prix de revient, la quantité de travail ³.

Paulette Bernège se veut l'héritière d'une tradition scientifique qui va de Xénophon à Taylor, en passant par Descartes et Claude Bernard ⁴. Rien d'étonnant donc à ce que, après s'être excusée « d'avoir présenté au public féminin un ouvrage si sérieux, mais si nécessaire », l'auteur demande à être lue attentivement, « chapitre par chapitre (nous conseillons même de ne pas lire plus d'un chapitre à la fois), crayon en main, annoté, travaillé relu, appliqué. »

Décomposition cinématographique des mouvements, étude des trajets parcourus par les nombres de pas, étude de la fatigue, enregistrements graphiques des temps..., il ne s'agit pas du tout d'un simple livre de recettes ou d'un « roman ». Il s'agit d'un traité du gouvernement des foyers qui commence par une typologie des ménages ⁵.

L'insistance, dans cette typologie, sur les fonctions de contrôle, prévision, coordination, organisation, fait de la ménagère un chef d'entreprise qui doit se pénétrer des principes de l'organisation du travail. Elle doit

3. Paulette Bernège, *op. cit.*, p. 20.

4. *Ibid.*, p. 37.

5. *Ibid.*, pp. 9 à 16.

— Type 1 : La ménagère est une simple exécutante qui accomplit des tâches parcellaires, sans système nerveux centralisateur.

— Type 2 : Microcosmos. La ménagère est une cellule complexe. Elle est un résumé de l'univers en petit », elle est un chef qui sait prévoir, contrôler, coordonner, organiser.

— Type 3 : Pluricellulaire. La ménagère se décompose en deux cellules grâce à l'aide d'une « aide ménagère ». Elle se doit donc de savoir commander.

— Type 4 : Pluricellulaire évolué, se réalise dans les châteaux et les grandes maisons. La maîtresse de maison s'adjoint un intendant chargé de diviser le travail entre douze personnes spécialisées.

— Type 5 : Macrocosmos. La ménagère et ses collaborateurs constituent un « système solaire ». Elle possède un fournisseur pour chaque travail. « Elle est comparable à un soleil autour duquel gravitent les astres des professionnels de toute sorte ».

— Type 6 : Formes hybrides...

— Type 7 : La ménagère est une comète. Elle travaille au-dehors et laisse la responsabilité de son foyer à un gérant qui « industrialise le travail, accroît le rendement, abaisse les prix de revient ».

savoir définir les fonctions, créer l'organe, fixer les lois. Par exemple : le travail de nettoyage. Organiser ce travail consiste à :

1° - Définir la fonction : Qu'est-ce qu'on entend par nettoyage ? De quel nettoyage s'agit-il, de quels objets ?

2° - Créer l'organe : c'est-à-dire se munir d'un système matériel bien combiné pour remplir la fonction : aspirateur à poussières, balais, torchons, savons, brosses...

3° - Fixer les lois : c'est-à-dire, a) fixer la façon dont le travail sera exécuté : pour le nettoyage des vitres, on utilisera tel produit, tel appareil, que l'on appliquera de telle façon, en effectuant tels mouvements, pendant une durée de, etc... et, b) rattacher ce travail à l'ensemble des autres travaux ménagers, à savoir dans l'espace (fixation d'un lieu), dans le temps (fixation d'un jour et d'une heure), dans les personnes (fixation d'une personne responsable de cette besogne particulière)⁶.

Ainsi, on tirera parti des acquis récents de l'ergonomie pour penser l'exécution d'un travail en série, sans arrêt ni changement d'outillage ; régulariser l'avancement du travail en ligne continue dans l'espace sans retours en arrière ni va et vient ; « simplifier » gestes et attitudes ; économiser des pas en traçant un plan du sol et en dessinant les trajets effectués pour l'exécution d'un travail ; faire travailler davantage la main gauche en même temps que la main droite ; rythmer l'oscillation du balai ou le lavage de la vaisselle, le mouvement du batteur à œufs ou l'épluchage des légumes ; étudier les postures corporelles permettant une économie de temps et de fatigue, etc.

Des savoirs sont donc invoqués naïvement à des fins de mise en ordre systématique mais aussi d'harmonisation de la vie de famille. « Si la plupart des familles sont désunies, si le mari et les enfants s'éloignent de la vie familiale, c'est parce que cette fonction de coordination, très difficile à remplir il est vrai, n'est pas enseignée aux femmes comme une fonction fondamentale de leur vie ménagère »⁷. La moralisation des familles passe donc par la rationalisation de leurs budgets, de leur temps, de leur espace, rationalisation qui doit être l'apanage de la ménagère elle-même, manager de cette P.M.E. moderne qu'est une cellule familiale.

L'ouvrage de Paulette Bernège appartient à cet âge d'or de l'éducation domestique des jeunes filles (entre 1870 et 1939) où la grande bourgeoisie

6. P. Bernège, *op. cit.*, p. 33.

7. *Ibid.*, p. 93.

DISCIPLINES A DOMICILE

industrielle finance des centres populaires qui ont rompu avec le cadre scolaire traditionnel et s'adressent directement aux jeunes ouvrières. La guerre et les lendemains de guerre voient se conjuguer d'un part une participation accrue des femmes à la vie économique (40 % de la population active en 1921), et, d'autre part, une augmentation notable de la consommation des ménages (en eau et électricité, par exemple)⁸. Le développement de l'enseignement ménager correspond donc au souci patronal d'économiser les énergies, de gérer et de régénérer au meilleur prix la force de travail ; il est strictement parallèle aux campagnes visant à développer l'épargne populaire. Simple, acte est pris de la nature du travail industriel comme dépense de quantité de travail abstrait, et l'accent est porté, moins sur l'apprentissage d'habiletés précises, que sur les « méthodes » d'administration du temps et de l'espace domestiques. Bref, le ton de Paulette Bernège est celui de l'innovation : exécution de combinaisons nouvelles introduites par un entrepreneur dynamique, renouvellement des méthodes de production et d'organisation, etc.

Qui donc a dit que les disciplines de la famille étaient le fait d'une volonté mesquine de dressage ? Qui donc a prétendu qu'elles relevaient d'un regard inquisiteur ? Paulette Bernège ne mange pas de ce pain-là. Elle innove, elle milite pour l'innovation technique capitale des temps modernes : le taylorisme. Elle veut avoir sa place dans la galerie des grands portraits de la science et si elle avait été mieux renseignée, elle se serait donnée comme ancêtres J.B. de la Salle et son célèbre claquoir, l'inventeur du moulin à marcher des colonies pénitentiaires anglaises, Delbruck qui a introduit les pouponnières dans les premières crèches, sans compter F. Le Play et Jules Simon qui n'ont peut-être rien inventé, mais qui ont organisé et dirigé ces supermarchés des innovations que furent les Expositions Universelles. Comme Paulette Bernège, l'éducateur du XVIII^e, le médecin du XVIII^e, le philanthrope, sont des hommes ingénieux qui disent ceci : « si vous portez attention aux détails de la vie quotidienne, en famille ou en institution, vous vous épargnez des dépenses d'énergie et des risques de désordre. La microphysique des rapports de pouvoir est la clé d'une gestion des populations, d'une économie des rapports de force. Bricolez, inventez une nouvelle combinaison des individus ou des mouvements, des corps et des gestes, et vous résoudrez... la

8. F. Marquart, *op. cit.*, p. 67.

« question sociale » et « le manque de ressource », la misère et la révolte.

Que l'éducateur ou le philanthrope aient cédé parfois au délire systématique, qu'ils aient construit des panoptiques ou ouvert la voie à des goulags, sans doute, mais alors nos consciences inquiètes qui tiennent les archives de la normalisation, devraient faire le rapprochement entre le paranoïaque et le bricoleur, entre les effets de quadrillage et l'enthousiasme militant de l'innovateur. Ce qui caractérise une innovation — en sciences sociales — c'est qu'elle n'est jamais aléatoire, qu'elle répond à une commande, à quelque chose comme un appel d'offres qui n'est pas récent puisqu'il dure depuis deux siècles et qui se formulerait de la manière suivante : quelles sont les techniques de gestion des populations dont doit disposer le pouvoir à l'échelle d'une société, pour s'épargner des « fatigues », lutter contre les gaspillages d'énergie, les temps-morts (non productifs ou non institutionnels), les zones d'ombre ? Comment tout savoir et ne rien forcer ? Les objectifs de normalisation du travail dans les arsenaux, que se donne le Corps Royal d'artillerie au XVIII^e siècle⁹ : « remédier à la confusion des efforts, à la particularité des proportions, à la difficulté et à la lenteur des rechanges, à la dépense inutile », sont les mêmes que ceux de l'innovateur et ont les mêmes résultats : uniformisation, régularité des assemblages et des agencements, découpage du temps des séquences, etc.¹⁰.

Revenons-en aux objectifs de Paulette Bernège : normalisation de l'espace-temps domestique par extension, exhibition et application des normes du travail industriel. Non seulement technique de régénération de la force de travail dans la « boîte à habiter »¹¹, mais transformation de la famille en entreprise, en unité de production ; mise au travail de la femme au foyer chez elle.

Pourtant, si nous disons qu'il s'agit-là d'une caricature¹², c'est que le schéma de la normalisation des familles auquel conduit l'ouvrage de

9. Cf. G. Canguilhem, *Le Normal et le Pathologique*, p. 182.

10. « Une norme, une règle, c'est ce qui sert à faire droite, à dresser, à redresser. Normer, normaliser, c'est imposer une exigence à une existence, à un donné dont la variété, le disparate, l'offrent au regard de l'exigence comme un indéterminé hostile plus encore qu'étranger. » *Ibid.*, p. 177.

11. L. Murard et P. Zylberman, *Le Petit Travailleur Infatigable*, Recherches n° 25, ch. III.

12. On pourrait multiplier ces caricatures : par exemple, ce texte d'André Berge : « L'être humain est en majeure partie un automate ; non pas en totalité. Il semble dès lors que les parents n'aient plus le droit de négliger l'éducation des

DISCIPLINES A DOMICILE

Paulette Bernège est sans doute à la fois simple et erroné. La cible est désignée, la norme est exhibée préalablement. La régulation se réduit à une application, les finalités du procès normatif relèvent manifestement d'une stratégie de classe, analysable elle-même dans le contexte d'une société industrielle toute entière orientée vers l'entretien et la régénération de son capital productif.

Or notre propos est de faire la préhistoire de ces stratégies triomphantes, de montrer à l'inverse, que ce qui a été exhibé depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, ce n'est pas la norme, mais l'anormalité, sous la figure du vagabond, de la mauvaise mère, du malade, du délinquant, que toutes ces figures ont *produit* tout à la fois la norme de la famille et la famille comme norme, le contrôle des familles et le familialisme ; de montrer surtout que ces *discours ou disciplines qui prenaient pour cible ces figures de l'anormalité ne se conjuguent que provisoirement dans des combinaisons fragiles* plus qu'ils ne convergent. Par exemple, les exigences de l'éducation ménagère rationalisée sont loin d'être cohérentes avec les exigences formulées à peu près à la même époque par les psychopédagogues de l'Ecole des Parents. Pédagogues et psychologues sont à l'origine d'une définition du « métier » de parent qui n'a que peu de choses à voir avec le « métier » de ménagère. On ne résoudrait rien en disant que ces discours ne s'adressent pas aux mêmes couches et que toute la différence est là, dans la distinction des destinataires. Ce qu'il faut voir, c'est que la trame des dispositifs de normalisation de la famille, non seulement ne reproduit pas celle des appareils d'Etat, mais qu'elle n'est pas sans accroc. Seules les illusions du formalisme et les prétentions d'une histoire administrative pourraient laisser croire que tous les fils tiennent.

Alors que jusqu'à ces dernières années, l'Etat était comme le point de mire de nos regards, à la fois distant et localisé, que nous pensions savoir en indiquer les soubresauts, les avancées, les stratégies et les flottements, nous voyons s'édifier une pensée qui y substituerait la chape immense et omniprésente des surveillances de toute sorte, effets d'un petit contrôleur infatigable, dont le regard omniscient et infiniment perspicace s'exercerait sur de pures transparences. Or, il faut bien voir que, là comme ailleurs,

facultés du corps de l'enfant. C'est par là que commencera la formation de l'automate, puisque la première qualité d'un bon automate est la précision du mouvement. Pour accomplir une telle œuvre, la famille ne possède évidemment pas l'outillage (au sens large) dont dispose le jardin d'enfants ; elle n'a d'ailleurs pas à se substituer à cet organisme spécialisé. Là en effet le temps et l'espace sont organisés en fonction de celui qui doit y trouver sa place ; il s'agit avant tout de composer un milieu éducatif. » *Education familiale*, Aubier, 1936.

il n'y a ni Dieu ni Maître. Dans la machine capitaliste, ce sont très souvent les courts-circuits qui se démultiplient et s'enchaînent, et non des branchements. Ce n'est pas seulement dans la diachronie que les emprises disciplinaires se substituent les unes aux autres selon des logiques et des prévalences différentes, c'est dans une seule et même configuration que les contradictions peuvent apparaître.

Tout au long de ce travail nous constaterons cette dispersion de fait des discours et des tactiques disciplinaires, aussi bien quant à leur origine institutionnelle que quant aux exigences qu'elles formulent, ou aux modes de régulation qu'elles proposent. Il y a bien des dominantes normatives constatables (médicale, hygiéniste, psychologique), mais ce n'est pas la même forme vide du pouvoir qui se répète en écho à tous les niveaux de la société de surveillance. Qu'y a-t-il de commun entre un pouvoir qui s'exerce sous la forme d'un règlement, d'un conseil, d'un patronage, d'une visite, d'une tutelle, d'une observation ou de l'exercice d'une violence symbolique ? Si l'on fait la critique de la localisation du pouvoir, encore ne faudrait-il pas en arriver, par des détours discrets, à l'équivocité de sa notion et passer hâtivement de la mise en lumière des différentes tactiques de détail, à l'indifférenciation d'une stratégie globale sans sujet. Les résistances aux emprises de la société de surveillance sont-elles le fait uniquement de l'assujetti ? Faut-il créditer le « disciplinaire » ou le « carcéral » de la cohérence que nous venons de contester aux « appareils d'Etat », ou penser au contraire que la normalisation des dispositifs de normalisation est (encore) une utopie ?

Il s'agissait pour nous de faire la généalogie de la normalisation des rapports intrafamiliaux et plus particulièrement des rapports éducatifs depuis la fin du XVIII^e siècle. Nous faisons l'hypothèse que cette normalisation était moins le fait d'une subordination globale de la famille à la logique d'un appareil d'Etat et à sa fonction de reproduction des rapports sociaux, qu'à l'importation dans son champ et dans ses pratiques de tactiques disciplinaires disparates, elles-mêmes d'origine scolaire, pénitentiaire, hospitalière ou relevant du domaine de l'assistance sociale. Il nous fallait donc repérer la manière dont ces tactiques disciplinaires investissaient l'éducation domestique principalement du point de vue de son espace et, dans une moindre mesure, du point de vue de son temps.

Il est vrai que nous avons travaillé sur un matériel disparate, sur une cible et un objet qui s'inscrivaient dans des stratégies de pouvoir divergentes et que, de ce fait même, nous avons été amenés tout naturellement

DISCIPLINES A DOMICILE

à mettre l'accent sur les discontinuités, les ruptures, les accrocs de la trame disciplinaire. Impossible, à propos de la famille, de recentrer toutes les stratégies de contrôle sur les seules finalités de la mise au travail ou sur la seule logique d'une « société de surveillance ». Impossible de céder à la tentation moderne de trouver du Goulag en germe dans la moindre discipline.

A vrai dire, derrière la succession de figures mises au jour, on ne verra que la généalogie de la société libérale avancée¹³ et des technologies douces du familialisme. Sans doute notre attention s'est portée surtout sur les innovations de tous ordres qui ont pu faire que cette sacrée cellule de base se constitue d'abord, tiennent le coup tant bien que mal ensuite, et soit un pivot de cette autogestion généralisée du contrôle social qui remplit d'aise les gouvernements. En somme, notre question était la suivante : les alternatives actuelles de gestion des populations n'étaient-elles pas présentes dans le XIX^e siècle, à titre non seulement d'utopies, mais de techniques de pouvoir ?

La constitution d'un corps social tel que l'explorent André et Julien¹⁴ dans le *Tour de France de deux enfants*, à la fin du siècle, a été le fait de deux grandes figures : celle de l'officiel ou de l'administrateur, mais aussi celle du militant (enquêteur, « visiteur ») ; elle s'est articulée autour de deux grands dispositifs : celui des espaces institutionnels de ségrégation et de redressement, mais aussi celui du patronage (secours mutuels, idéologie du contrat, « solidarités » diverses). Elle a pris appui sur deux grands types de technologies : celles fondées sur le regard et le despotisme d'agen-

13. Sans doute notre champ de recherche recoupe-t-il en plus d'un point celui de J. Donzelot dont l'article : *La famille libérale avancée* (*Critique* n° 356, jan. 77) laisse entrevoir la direction.

Après lecture de *La police des Familles*, il apparaît effectivement que non seulement notre champ de recherche recoupe en plus d'un point celui de Donzelot, mais que nous avons, pour ainsi dire, souvent battu les mêmes cartes — ce qui est à entendre des documents utilisés et de leur traitement.

Une différence majeure toutefois : là où Donzelot excelle à faire apparaître de grandes manœuvres, nous tendons plutôt à esquiver la construction de configurations cohérentes en romançant des scènes où se joue une part de la normalisation des familles.

Reste qu'au bout du compte ce sont bien autour des mêmes questions que rôdent ces deux approches, de la représentation de la famille en crise, à la nécessité d'une critique de la raison politique. De ce point de vue, il ne s'agit pas de clore un discours sur l'objet-famille, mais de prendre appui sur cet objet pour questionner l'Etat. (Octobre 1977.)

14. G. Bruno, *Le Tour de France de Deux Enfants*, livre de lecture courante. Cours moyen. Réédition, Belin 1975.

cements architecturaux, mais aussi sur des technologies exaltant le corps à corps, le travail sur la relation, la formation permanente des habitudes. Parallèlement, la constitution des ménages et le gouvernement des familles ont joué sur ce double registre infantilisant d'une part, attentif aux postures, aux comportements apparents, aux « civilités », soucieux de constituer une sémiologie des déviations et des dérèglements de la famille ; mais jouant parfois sur la seule mise en tutelle idéologique, créditant les familles d'une autonomie propre, d'une inertie spécifique. Lorsque J.M. De Gérando fait la critique de l'instituteur d'Ancien Régime en lui reprochant de ne forger que des habitudes passives¹⁵, il sait bien que ce qui importe ce n'est pas tant que le sujet (l'élève) tienne en place, mais qu'il tienne une trajectoire donnée. La satellisation des familles exige un constant double jeu des disciplines et des initiatives, ou, si l'on veut, la discipline des initiatives.

Banalités ? Peut-être. Simplement le procès de constitution d'un corps social et d'une famille cellule est autre chose qu'une domestication. Il consomme de l'innovation sociale et de l'enthousiasme militant autant que de la répression. Il séduit autant qu'il prescrit.

S'il ne faut pas oublier ces banalités, c'est que, dans le champ des sciences sociales, le procès de normalisation des familles n'a pas seulement donné naissance à des techniques d'enregistrement et de comptage, à des typologies, des analyses de régularités, etc... il a ouvert la voie à un ensemble de tactiques de la séduction et de l'animation psychosociale. Or, c'est bien parce que les résistances populaires s'appelaient méfiance, indifférence, traditions, mauvaises habitudes, préjugés, etc., parce qu'elles étaient des résistances à un langage (« le pauvre, dit De Gérando, ne parle pas la même langue que nous ») qu'il fallait, pour les vaincre, mettre le pauvre en confiance, savoir l'approcher, élaborer une technologie de la prise de contact et une discipline de la parole, apprendre à contourner pour mieux pénétrer, etc... Que serait une généalogie des disciplines de la famille qui ne pourrait pas aller jusqu'à cette forme moderne de la visite du pauvre qu'est la publicité ? Parce que nous n'aurions affaire ici qu'à des représentations et des mécanismes idéologiques, faudrait-il s'arrêter à ces vieilles machines de pouvoir que sont les règlements ? C'est là que la fascination actuelle pour les dispositifs de pouvoir dans les lieux d'enfermement et les agencements architecturaux nous semble

15. Cf. *infra*. La formation permanente des familles.

DISCIPLINES A DOMICILE

partiale et dangereuse. On peut gérer des populations, sans les rassembler dans un espace concentrationnaire. On a déjà trouvé depuis longtemps les conditions d'efficacité de disciplines imaginaires et de violences symboliques.

Le fait divers n'a pas été pour rien dans la mise en place de ces disciplines. Il permettait de spectaculariser des déviances et de camper ainsi des figures-repoussoirs autour desquelles se constituaient les normes de l'habiter, de l'éduquer. Mise en scène de l'altérité (du vagabond, de la mère coupable, de la promiscuité contagieuse, de l'ivrogne, de l'enfant criminel) à partir de laquelle se constitue l'ordre de la France bourgeoise. Le moindre manuel scolaire du XIX^e siècle procède ainsi : description d'une trajectoire déviante : de la grève aux habitudes de paresse, à l'alcool, au delirium tremens et au vagabondage des enfants ; en contrepoint : la figure édifiante de l'amendement et la panoplie des mesures de redressement, institutions charitables et sociétés de patronage, véritables innovations de la France bourgeoise moderne, exposées au même titre que ses réalisations industrielles, leçon de choses permanente qui court en bas du récit moral du jour. C'est dire que la structure du fait divers traverse le discours disciplinaire et ne donne à voir la norme qu'entre les lignes d'un récit qui déroule la loi d'enchaînement des illégalismes. Le récit édifiant, comme le fait divers, répète toujours la même leçon : l'attention aux détails d'une micropolitique familiale est la meilleure prévention contre la criminalité ou l'anormalité. Ainsi, si on est passé, au XIX^e siècle, d'une société de la loi à une société de la norme, comme dit M. Foucault, c'est par la succession de ces figures dramatisées, dont la logique est mise à nu par un corps de spécialistes dans l'ordre du savoir, dont le repérage est le fait d'agents de pouvoir toujours « à la page » et qui évoluent sur la scène sociale dans une sorte de scénario disciplinaire lisible comme le récit d'une destinée mise à plat dans un journal.

Ces figures disciplinaires sont, en quelque sorte, le code dans lequel se recomposent provisoirement les tactiques éclatées de la normalisation. Elles constituent une surface de projection imaginaire où se conjuguent discours savants et simulacres moralisateurs. D'où la tentation de les voir se déployer à nu sous nos yeux dans l'iconographie des manuels et des images d'Épinal. Nous pensions que la lecture préalable de l'iconographie domestique, descriptive ou édifiante, programmatique ou didactique, devait nous permettre de mettre au jour un certain nombre d'indicateurs de normalisation. La répartition des espaces et leur fonctionnalisation, la

dénonciation des promiscuités et la légitimation des proximités affectives, la territorialisation de l'espace propre à l'enfant, les disciplines du regard et de l'attention, les présences nécessaires à la régénération des intimités, etc...

C'était faire bon marché des sujets d'énonciation, et prétendre régler, par un simple montage, tout le travail d'élaboration de ces figures qui était le fait d'abord de discours spécialisés, avant de tomber dans l'imagerie. Ce qui était à la rigueur possible pour des textes qui se donnent parfois comme des proclamations sans fard, devenait plus difficile au niveau d'une iconographie.

Dans le domaine de l'éducation corporelle et de la puériculture, le corpus iconographique a été un indicateur précieux (éducation domestique, crèches, salles d'asile). Encore qu'il ait fallu faire le partage entre des disciplines et la simple formalisation de techniques du corps traditionnelles, entre l'effet de ces disciplines, et les lois spécifiques de la représentation. Par exemple, il y a une permanence des images de la maternité depuis la Renaissance (cf. Ariès) sur laquelle vient se greffer, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'effet de prescriptions qui ont pour origine un discours médical codé. C'était celles-ci et non celle-là qui nous intéressaient.

Mais pour tout ce qui concerne la représentation des aménagements successifs de l'espace habité, le problème se compliquait. A partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, se multiplient des plans de logement, comme si la scène familiale se trouvait mise à plat dans un espace programmé selon des normes hygiéniques. Or, s'il ne faut pas négliger cette volonté de normalisation du foyer populaire, il ne faut pas y voir une « institutionnalisation » effective de la vie de famille et croire que le contrôle des familles est allé de pair avec une fonctionnalisation du logement. S'il est vrai que tel a été le projet hygiéniste jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle, il aboutit à un échec. L'hygiénisme de la fin du XIX^e fait l'apologie des densités intrafamiliales parce que les conditions économiques d'une politique réelle du logement populaire l'obligent à identifier exigüité et intimité, à donner aux temps forts des retrouvailles parents-enfants un espace de projection centré. Or dans cette revalorisation du « Même », de la pièce polyvalente — revalorisation qui se substitue à la prescription d'un logement distribué de manière fonctionnelle — les promoteurs des H.B.M. et les apologistes du foyer populaire, retrouvent tout naturellement le modèle de l'habitat paysan qui est le domicile symbolique de la famille, le lieu où elle est susceptible de faire souche. Les

proscriptions portant sur les promiscuités et les interdits de contact passeront alors au second plan par rapport au souci primordial de constituer des proximités familiales.

De plus, ces proximités seront en quelque sorte soulignées par toute une série de signes, objets, décors, équipements chargés d'*orner* la vie de famille, faute d'agencer rationnellement son espace. En somme si, à partir de l'hygiénisme, on peut faire la généalogie de l'habitat fonctionnel et de la « boîte à habiter », à partir de son échec provisoire sur l'écueil du logement à bon marché, on fait la généalogie de ce que nous appellerions aujourd'hui « le système des objets ». Et on quitte alors la sphère des aménagements architecturaux pour celle des innovations en matière d'équipements ménagers. L'Exposition Universelle de 1867 marque ce passage du logement soumis à la rationalité socio-sanitaire, au logement « enjôlé », attractif, en un mot au logement « coquet ».

Sans ignorer les difficultés propres à un regard généalogique il est clair que nous ne tenons pas du tout à entretenir le mythe d'une recherche sans position. « La phobie de l'anachronisme (le travers des historiens ?) n'est ni le refus de la comparaison, ni indifférence au monde contemporain : nous savons bien que nous saisissons dans un passé, d'abord les différences, ensuite les ressemblances, avec le temps que nous vivons »¹⁶. C'est dans la mesure où Ariès a pu montrer que le développement du sentiment de l'enfance est allé de pair avec le développement d'un regard scolaire et disciplinaire, qu'il peut percevoir dans ce qui se donne aujourd'hui comme la description d'une succession de stades traversés par un enfant (âge oral, anal, phallique), une nouvelle *inscription*, un nouveau cursus dont l'usage est simplement typologique ou classificatoire¹⁷. De même si nous nous sommes attachés à mettre en lumière avec partialité, dans le travail des éducateurs du xvii^e siècle, cette volonté d'occuper à tout prix l'enfant, c'est bien parce qu'*aujourd'hui*, le remplissage du temps de l'enfance par des « activités » nous paraît être la forme primordiale des disciplines éducatives. Pour Ch. Démià, il s'agissait de faire la chasse à l'oisiveté et au vagabondage. Aujourd'hui il s'agit d'éviter le « tourner en rond ». Si nous avons pointé dans la médicalisation de la famille au xviii^e siècle, les tactiques du bon écart affectif et éducatif,

16. P. Ariès, *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil 1973, préface à la nouvelle édition, p. VI.

17. Entretien P. Ariès, F. Dolto, in *La Garde d'Enfants*. Rapport CERFI, 1975.

c'est qu'*aujourd'hui*, dans le discours psychopédagogique, la mère est prise dans les antinomies de la distance et de la proximité ; de même, derrière la figure du visiteur du pauvre, on pourra aisément voir se profiler celle du militant, du travailleur social, du conseiller en économie sociale et familiale d'*aujourd'hui* ; derrière la police des voisinages, le dispositif essentiel de fixation et de séquestration des familles ; derrière le discours des sociétés de patronage de l'enfance délinquante, celui de notre moderne assistance éducative en milieu ouvert, « triangulant » au lieu de « moraliser ».

Si nous proclamons volontiers notre partialité, c'est qu'il y aurait eu quelque prétention à vouloir nous promener dans deux siècles d'histoire de la famille, avec cette mini-lampe de poche qu'est la généalogie du familialisme. Dans l'avenue de la normalisation, nous n'avons décrit que quelques étalages, nous ne sommes entrés que dans quelques boutiques. Etablir des filiations, c'est forcément, qu'on le veuille ou non, jalonner le parcours de la recherche de repères qui appartiennent au champ de *nos* interrogations présentes, ou qui sont susceptibles d'en indiquer la spécificité. Les « déjà » ou les « pas encore » poussent alors naturellement sous les pas mais il ne faut pas négliger ce que ce premier travail a de salutaire. Il permet de resituer dans leurs limites les « innovations sociales » ou les « libérations » dont nous sommes les consommateurs naïfs¹⁸. Encore faut-il voir que les dispositifs de normalisation ne sont pas les éléments d'un lexique qui s'enrichit pour notre usage ou les petites lanternes qui s'allumeraient pour signaler notre position. Ils ont leur articulation propre et s'inscrivent dans des multiplicités ou des organisations que nous percevons difficilement.

Les dispositifs de normalisation de la famille que nous voyons apparaître tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles ne s'apparentent pas les uns aux autres comme les branches d'un même arbre. Ce à quoi nous avons à faire est toujours de l'ordre du conseil de détail, de l'astuce directive, de la petite récompense, du bricolage institutionnel, où jouent des éléments disparates dans des discours de textures et de modes d'énonciation différents. Il est souvent impossible de structurer cet ensemble

18. « Les contrefaçons du passé prennent de faux noms et s'appellent volontiers l'avenir. Ce revenant, le passé, est sujet à falsifier son passeport. Mettons nous au fait du piège. Défions-nous. Le passé a un visage, la superstition, et un masque, l'hypocrisie. Dénonçons le visage et arrachons le masque. » V. Hugo, *Les Misérables*, Folio, t. II, p. 78.

sous une stratégie cohérente sans en perdre l'originalité (dressage, surveillance, contrôle social, etc...). Mais le fait de demeurer attentif aux dispersions, aux filiations bâtardes, aux successions occasionnelles, laisse apparaître tout de même des condensations significatives, des insistances, des correspondances ou des glissements de sens ou d'usages. On verra dans ce travail une série d'exemples de ces *effets de transversalité* ou des réquisitions multiples d'un même dispositif dans des stratégies différentes.

Mais encore faut-il s'arrêter un moment sur le statut de cette transversalité disciplinaire et souligner les problèmes particuliers qu'elle pose quant aux rapports de l'espace domestique et des espaces institutionnels. Le chapitre de *Surveiller et Punir* consacré aux « *corps dociles* » évite les simplifications auxquelles nous faisons allusion. Il évite de ramener la multiplicité des disciplines à la raison d'un appareil d'Etat centralisateur, il fait porter le regard plus sur les objets que les disciplines circonscrivent et produisent, que sur un sujet (le Prince ou la classe dominante) qui les énonce. Il interdit de les considérer comme les éclats d'une seule et même forme de pouvoir ou comme les développements d'un même concept unificateur. De plus, Foucault se refuse à rabattre la logique disciplinaire sur les espaces institutionnels dans lesquels elle trouve pourtant son origine ou sa surface de projection privilégiée.

On pourrait tout de même tenir à réfléchir au traitement possible de ces correspondances et être amené alors à dépasser la simple mise à plat, en tableau, des tactiques répertoriées, pour poser une question qui serait de l'ordre du fondement de la transversalité disciplinaire ou de la logique du transfert des disciplines. Si on se pose la question de ce qui autorise la circulation de la règle du silence, par exemple, du couvent à l'école (J.B. de la Salle), de l'école à l'usine (Owen), c'est moins pour conclure rapidement l'efficacité de tel ou tel *agent* que pour se donner comme l'*épuration* d'un espace institutionnel, épure qui se déploierait entre le profil du maître et la caricature de ceux d'en-bas.

On pourrait soutenir que la convergence des tactiques disciplinaires s'explique par le statut conféré à la population qu'elles prennent en charge : une population déracinée, innocente ou inculte : sans *habitudes* ; une population barbare ou dégénérée : aux « *mauvaises habitudes* »... Une discipline, c'est avant tout comme une *civilité* : c'est l'apprentissage de petites habitudes par ceux d'en-bas, qui permettent au maître de les constituer en *individus*, c'est-à-dire de les compter et de les constituer en *sujets* aux deux sens du mot. L'habitude est ce qui fait qu'un être orienté par ses « penchants » (Kant) relève la tête en s'offrant au regard

de ceux d'en-haut. Le fait que cette population ait été perçue comme sans habitudes a permis de l'assimiler à une population d'*enfants*, et explique non seulement la diffusion généralisée des techniques pédagogiques hors de leur champ de fonctionnement approprié, c'est-à-dire l'extension du pédagogisme, et donc l'extraordinaire destin de la *Conduite* et de la *Civilité* de J.B. de la Salle, mais encore l'infantilisation du rapport disciplinaire dans tout espace institutionnel²⁰.

Donc cette population préalablement comptée (cf. l'origine de l'enseignement simultané) est alors répartie dans un *espace fonctionnel* et dans un *temps réglé*. Mais on voit tout de suite que tout ce schéma hâtif ne décrit que les principes de la logique disciplinaire dans un espace institutionnel. Dans le temps même où nous constatons l'extraordinaire similitude du rapport disciplinaire avec le rapport à l'enfant, nous ne pouvons pas assimiler la famille à un espace institutionnel... sauf à la regarder avec les lunettes de M^{me} Paulette Bernège.

En fait, il faut un supplément de code pour réduire le foyer domestique à un espace institutionnel et paradoxalement en apparence, ce supplément de code est familialiste. C'est le psychanalyste dominant aujourd'hui qui, après avoir plaqué sur l'institution un code familialiste ou fait de la famille la surface d'émergence privilégiée de pratiques sociales, peut opérer en retour cette réduction institutionnaliste des relations intrafamiliales. Dans la mesure où les relations du père à l'enfant se donnent comme la préconnaissance originaire de la loi de tout rapport humain, la famille devient l'espace privilégié, le laboratoire, où se font les apprentissages du rapport au corps et aux besoins, aux demandes de l'enfant. Impossible, aux dires de la psychanalyse dans sa rigueur théorique — puisque les rapports intrafamiliaux ne sont pas pour elle des rapports de maîtrise — cet apprentissage est patiemment préparé, travaillé dans ses moindres détails au coup par coup, par des « Dialogues avec les mères », des entretiens radiophoniques ou par « l'Ecole des Parents ». La pédagogie d'inspiration psychanalytique accomplit là un véritable travail de Sisyphe en constituant le lexique des situations auxquelles les parents doivent

20. « Beaucoup de pauvres ressemblent à des enfants, par l'ignorance, l'imprévoyance, la légèreté. Comme les enfants, ils ont besoin quelquefois de sentir la correction et la rémunération, pourvu qu'elles soient appliquées avec une entière justice. » Baron de J.D.M. Gerando, *Le Visiteur du Pauvre*, 1826, p. 122.

« Le peuple, ou ceux que leurs occupations purement mécaniques et continuelles retiennent dans un état habituel d'enfance, ne sont que cœur et esprit. » L.A. de Bonald, *Théorie de l'éducation sociale* ou théorie du Pouvoir politique et religieux, 10/18, p. 239.

répondre, tout en affirmant par ailleurs qu'il n'y a pas d'usage pédagogique de la psychanalyse.

En somme on commettrait une erreur à vouloir inverser simplement le discours familialiste pour affirmer : « Non, ce n'est pas la famille qui est la matrice symbolique, comme le prétendent le freudo-marxisme ou l'analyse institutionnelle ; c'est à partir des disciplines des espaces d'enfermement que l'on peut découvrir la vérité, la lente constitution des rapports intrafamiliaux. Ce serait là prendre au mot la thèse qui fait de la famille une institution et la doxa contestataire qui réduit, à des fins tout à fait respectables, l'espace familial aux espaces pédagogiques et hospitaliers, mais qui s'épuise à le voir renaître continuellement après chaque coup de boutoir²¹.

Non seulement ces renversements n'ont jamais rien renversé, mais, de plus, ils sont victimes de l'illusion institutionnelle. Il y a un cercle vicieux qui consiste à institutionnaliser la famille, puis à la retrouver subitement « en miettes », « éclatée », en « crise », etc., pour enfin se poser la question périodique de notre modernité : « Mais enfin, comment se fait-il qu'elle tienne ? » Et s'il s'avérait qu'elle n'a jamais « tenu » toute seule, ce que, nous semble-t-il, P. Ariès nous a enseigné ? Si elle n'avait fait que subir le destin des figures éducatives qui s'élaboraient ailleurs, la traversaient, la soutenaient provisoirement ? Si elle n'avait été qu'un écho toujours fuyant, un simple horizon, toujours indépassable parce que se déplaçant tout le temps ?

La généalogie de la famille, c'est toujours la généalogie d'un couple fragile : espaces institutionnels, espace domestique. L'objet famille n'est rien d'autre que ce rapport toujours retravaillé ; ni matrice ni surface d'enregistrement, la famille se dissout et se recompose suivant une logique et des rythmes qui ne lui appartiennent pas en propre²².

21. De la même manière que M. Foucault a pu montrer l'extraordinaire perennité du questionnement sur les dysfonctionnements de la prison entre 1846 et 1946 (cf. *Surveiller et Punir*, ch. IV), on pourrait renvoyer les sociologues de la crise ou de la mort de la famille à leurs jumeaux décalés dans le temps : F. Le Play et Jules Simon. L'idéologie de la contestation a simplement pris la place de l'idéologie de la restitution.

22. Sur le présupposé de la famille-institution, cf. le texte de P. Fritsch, *De la famille-cible à l'objet-famille*. Sur la « crise » et la « dissolution » de la famille, voir la critique de Lyotard par René Scherer dans *Co-ire*, Album systématique de l'Enfance, ch. III, L'Enfant Interdit, Recherches n° 22, 1976.